

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 262

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

383 474 814 RCS Toulouse.

AIRBUS.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 3285789.00 EUR.

Adresse : 2, rond point Émile Dewoitine, 31700 Blagnac.

Oppositions : Art. L.236-14 du Code de Commerce.

Commentaires : Avis au BODACC relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : AIRBUS

Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 2 Rond-Point Emile Dewoitine, 31700 BLAGNAC Capital

: 3.285.789 € Numéro unique d'identification : 383 474 814 Lieu d'immatriculation : TOULOUSE Société absorbée :

AIRBUS HELICOPTERS HOLDING Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : Aéroport

International Marseille-Provence, 13725 Marignane Cedex Capital : 476.235.196,80 € Numéro unique

d'identification : 380 295 519 Lieu d'immatriculation : AIX-EN-PROVENCE Evaluation de l'actif et du passif dont la

transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 772.546.853 € Passif : 149.233.134 € Actif net apporté :

623.313.719 € Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport d'échange a été fixé à 0,005865621432614980

action de la Société Absorbante pour 1 action de la Société Absorbée. En rémunération de l'apport, la Société

Absorbante procédera à une augmentation de capital de 290.980 euros, par la création de 290.980 actions

nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro chacune, lesquelles seront attribuées en totalité à l'associé unique de la

Société Absorbée en échange de ses 49.607.833 actions dans cette dernière. L'opération dégagera une prime de

fusion de 623.022.739 euros. Montant prévu de la prime de fusion : 623.022.739 € Date du projet commun de

fusion : 29 juin 2018 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Le 29 octobre

2018 au Tribunal de Commerce de TOULOUSE au titre de l'Absorbante et le 29 octobre 2018 au Tribunal de

Commerce d'AIX-EN-PROVENCE au titre de l'Absorbée..